



inforam

BULLETIN D'INFORMATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PIÉMONT OLORONAIS

INFORAM
N°26
Janv. - Fév. - Mars 2014

édito

Depuis la rentrée, le RAM a mis l'accent sur des événements permettant aux parents et aux professionnels de se retrouver et d'échanger. Familles et assistantes maternelles apprécient ces moments conviviaux à partager ensemble, tels que la journée nationale des assistantes maternelles, les conférences, la fête de Noël.

Notons également la volonté de certaines assistantes maternelles de contribuer à la réalisation de divers projets permettant de mieux faire connaître leur profession.

De nouveaux rendez-vous vous attendent le prochain trimestre : carnaval, spectacle...

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël à toutes.

L'équipe du Relais



Ateliers * Infos diverses * Médiathèque * Dossier * Législation * Images

Les ateliers du trimestre

Vous allez participer aux différents ateliers collectifs, selon les jours qui vous ont été attribués lors de votre inscription trimestrielle. Si vous ne vous êtes pas inscrites en début de trimestre, vous pouvez le faire au fur et à mesure en téléphonant au secrétariat du RAM.

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer aux animations, veuillez-nous en informer afin d'en faire profiter vos collègues !

Janvier

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 06	09h30 - 11h30	Fêtons les rois !
Mardi 07	09h30 - 11h30	Fêtons les rois !
Mercredi 08	09h30 - 11h30	Fêtons les rois !
Jeudi 09	09h30 - 11h30	Fêtons les rois !
Vendredi 10	09h30 - 11h30	Fêtons les rois !
Lundi 13	09h30 - 11h30	À quatre pattes...
Mardi 14	09h30 - 11h30	À quatre pattes...
Jeudi 16	09h30 - 11h30	Créons ensemble
Vendredi 17	09h30 - 11h30	Créons ensemble
Lundi 20	09h30 - 11h30	Boum, badaboum
Mardi 21	09h30 - 11h30	Boum, badaboum
Mercredi 22	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons
Jeudi 23	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons
Vendredi 24	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons
Lundi 27	09h30 - 11h30	Créons ensemble
Mardi 28	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Jeudi 30	09h30 - 11h30	Créons ensemble
Vendredi 31	09h30 - 11h30	Créons ensemble
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 07	09h30 - 11h30	Fêtons les rois !
Mardi 21	09h30 - 11h30	Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves
LEDEUIX		
Mardi 14	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons
Mardi 28	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons
SAINT-GOIN		
Jeudi 09	09h30 - 11h30	Fêtons les rois !
Jeudi 16	09h30 - 10h30 10h30 - 11h30	Éveil musical avec Luc Martinez ★
Jeudi 23	09h30 - 10h30 10h30 - 10h30	Éveil musical ★
Jeudi 30	09h30 - 10h30 10h30 - 10h30	Éveil musical ★
LASSEUBE		
Vendredi 17	09h30 - 11h30	À quatre pattes

Février

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 03	09h30 - 11h30	Comptine, racontine...
Mardi 04	09h30 - 11h30	Comptine, racontine...
Mercredi 05	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
Jeudi 06	09h30 - 11h30	Que font mes mains ?
Vendredi 07	09h30 - 11h30	Que font mes mains ?
Lundi 10	09h30 - 11h30	En avant la musique...
Mardi 11	09h30 - 11h30	En avant la musique...
Jeudi 13	09h30 - 11h30	En avant la musique...
Vendredi 14	09h30 - 11h30	En avant la musique...
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 04	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons
LEDEUIX		
Mardi 11	09h30 - 11h30	À quatre pattes...
SAINT-GOIN		
Jeudi 06	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons
Jeudi 13	09h30 - 11h30	En avant la musique...
LASSEUBE		
Vendredi 07	09h30 - 11h30	En avant la musique...

Mars

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 03	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Mardi 04	09h30 - 11h30	ATELIER ANNULÉ : CARNAVAL
Mercredi 05	09h30 - 11h30	Régalons-nous !
Jeudi 06	09h30 - 11h30	Régalons-nous !
Vendredi 07	09h30 - 11h30	Régalons-nous !
Lundi 10	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons
Mardi 11	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons
Jeudi 13	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
Vendredi 14	09h30 - 11h30	Boum, badaboum
Lundi 17	09h30 - 11h30	Autour des sens
Mardi 18	09h30 - 11h30	Autour des sens
Mercredi 19	09h30 - 11h30	À quatre pattes...
Jeudi 20	09h30 - 11h30	Autour des sens
Vendredi 21	09h30 - 11h30	À quatre pattes...
Lundi 24	09h30 - 11h30	Fêtons le printemps
Mardi 25	09h30 - 11h30	Fêtons le printemps
Jeudi 27	09h30 - 11h30	Fêtons le printemps
Vendredi 28	09h30 - 11h30	Fêtons le printemps
Lundi 31	09h30 - 11h30	Fêtons le printemps
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 04	09h30 - 11h30	À quatre pattes...
Mardi 18	09h45 - 11h30	Rencontre avec le Relais des Deux Gaves
LEDEUIX		
Mardi 11	09h30 - 11h30	Créons ensemble
Mardi 25	09h30 - 11h30	Une idée à partager

★ ANIMATION SUR INSCRIPTION
N'oubliez pas de vous inscrire en téléphonant au secrétariat du RAM :
05 59 39 38 39

SAINT-GOIN		
Jeudi 06	09h30 - 10h30	Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves
	10h30 - 11h30	Jouons ensemble !
Jeudi 13	09h30 - 11h30	Une idée à partager
Jeudi 20	09h30 - 11h30	À quatre pattes...
Jeudi 27	09h30 - 11h30	Fêtons le printemps
LASSEUBE		
Vendredi 21	09h30 - 11h30	Que font mes mains ?

Quelques précisions...

★ Jeux d'eau

Ils sont prévus le mercredi 5 février et le jeudi 13 mars. N'oubliez pas la tenue de rechange. Nous vous rappelons que la salle de jeux est ouverte à ceux du groupe qui ne souhaitent pas participer aux jeux d'eau.

★ Intervention de la Médiathèque des Gaves lors des ateliers

Un temps de lecture est proposé aux assistantes maternelles et aux enfants, animé par une bibliothécaire de la Médiathèque des Gaves à Oloron Sainte-Marie.

- Mardi 21 janvier à la salle de danse d'Ogeu à 10h00.
- Jeudi 6 mars à Saint-Goin de 9h30 à 10h30 à la salle multi-associations. Un temps de jeux habituel est proposé de 10h30 à 11h30 pour celles qui ne souhaitent pas participer au temps de lecture.

★ Rencontre avec le Relais des Deux Gaves

Nous poursuivons les rencontres avec les assistantes maternelles de ce secteur. Cette rencontre se déroulera **le mardi 18 mars à 9h45**. Nous vous communiquerons le lieu de rendez-vous ultérieurement.

★ Éveil musical

Ce trimestre, un nouvel intervenant, Luc Martinez, propose aux assistantes maternelles inscrites à Saint-Goin un atelier éveil musical.

Trois séances sont programmées les jours suivants : les jeudi 16, 23 et 30 janvier 2014.

Petit rappel pour cet atelier : les assistantes maternelles inscrites habituellement ce jour-là sont prioritaires et doivent s'inscrire à 9h30 ou 10h30. Il est souhaitable de participer aux trois séances et d'être à l'heure.

Les rendez-vous à ne pas manquer

★ JEUDI 16 JANVIER À 20H30 À L'ÎLOT MÔMES : RÉUNION DE DÉBUT DE TRIMESTRE

Ordre du jour : présentation du programme du trimestre, point sur le trimestre précédent, questions diverses...

★ LES VENDREDI 17 JANVIER, 14 FÉVRIER, 21 MARS À 10H00 : TEMPS DE LECTURE À LA MÉDIATHÈQUE DES GAVES

Une intervenante de la médiathèque propose un temps de lecture. Si cela vous intéresse, veuillez vous inscrire au secrétariat du RAM. Votre inscription à ce temps de lecture vient en supplément de votre participation aux ateliers réguliers. Selon le nombre d'inscrites, 1 groupe ou 2 seront définis.

★ MARDI 4 MARS : CARNAVAL DU RAM

Le lieu et l'horaire sont à définir.

Spectacle vivant

COUAC

COMPAGNIE SUCCURSALE 101 (THÉÂTRE)



Mardi
11
février
9h30
La Chapelle
Oloron Ste-Marie

Dans cette nouvelle création, une libre adaptation du « Vilain Petit Canard » d'Andersen, Angélique Friant, s'appuie sur l'univers graphique d'Emilie Vast, illustratrice d'albums jeunesse, pour porter au plateau sa volonté de le traduire plutôt sous la forme d'une poésie visuelle que dans le récit d'une histoire linéaire. Danse, marionnette, magie nouvelle et univers sonore se mêleront pour créer les images qui serviront les thématiques que le conte recèle : la naissance, les premiers pas, la transformation, l'envol.

Dès 2 ans / Durée du spectacle : 35 minutes

Si ce spectacle vous intéresse, vous pouvez le signaler au secrétariat avant le vendredi 24 janvier 2014 (nombre de places limitées).

Rappel : Ce spectacle est proposé en supplément des 1,5 ateliers hebdomadaires. Si vous n'êtes pas disponible ce jour là pour accompagner les enfants que vous accueillez habituellement, vous pouvez proposer aux parents d'assister au spectacle. Ils pourront être présents selon les places disponibles, sachant qu'elles sont réservées en priorité aux assistantes maternelles.

Les informations diverses

PETIT RAPPEL POUR L'ATELIER "EN AVANT LA MUSIQUE"

Nous récupérons des boîtes (par exemple de camembert), petites bouteilles...

SEMAINE DES FAMILLES

Pour cette nouvelle édition, la semaine des familles est programmée du vendredi 31 janvier au dimanche 9 février 2014. Si vous souhaitez des informations à ce sujet, vous pouvez contacter le Centre Social La-Haüt à Oloron.

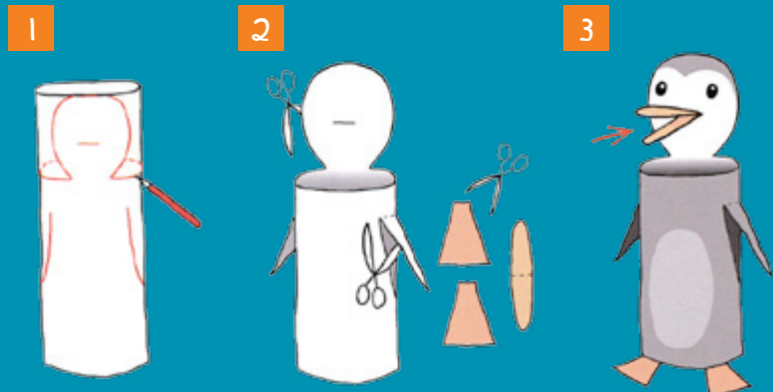
FORMATION CONTINUE

Si vous êtes intéressées par un thème de formation, vous pouvez le préciser à l'équipe du Relais. Nous pourrions transmettre votre proposition à l'ensemble des assistantes maternelles et si cela est possible, faciliter la mise en place de cette formation.

Idee récup-bricolage : le Pingouin

Matériel :

- Des ciseaux
- De la colle
- Un rouleau de papier toilette
- Du papier fort de couleur ou du carton fin
- De la peinture ou des crayons de couleur



Extrait du livre "Rouleaux récup" de Godeline de Rosamel disponible auprès du RAM.



CONTACT :

MÉDIATHÈQUE DES GAVES
ESPACE JEUNESSE
Rue des Gavés
64400 OLORON STE-MARIE
Tél. 05 59 39 98 33
mediatheque.piemont-oloronais.fr

La Médiathèque des Gavés rayonne à travers tout le réseau de lecture publique du Piémont Oloronais. C'est Marion qui fait le lien avec les équipes des bibliothèques relais d'Agnos, Gurmençon et Lasseube ainsi qu'avec les équipes

des points lecture d'Esquiüle et d'Asasp-Arros.

C'est une chance pour les habitants de ces villages qui n'ont pas forcément besoin de se rendre à Oloron pour trouver "lecture à leur pied" !!!

Notre partenariat avec le RAM fait que nous intervenons déjà sur deux communes : Ogeu-les-Bains et Saint-Goin, au rythme d'une rencontre par trimestre. Ces villages ne possédant pas de bibliothèque, nous nous retrouvons sur leur lieu habituel d'atelier.

Nous sommes également allées à la rencontre des assistantes maternelles de Lasseube, en vue d'organiser un temps de lecture à la bibliothèque du village.

Nous découvrons au bord de la Baïse, une jolie bâtisse en pierre qui ressemble à celle des trois ours, et, au premier étage, l'équipe de bénévoles nous attend, ravie de recevoir ce jeune public. L'espace a été aménagé pour l'occasion, des barrières de sécurité ont même été prévues, ainsi qu'une petite collation à la fin des lectures.

Nous espérons pouvoir partager à nouveau ce moment en 2014.

En outre, les assistantes maternelles sont spécialement accueillies pour emprunter des livres pour leurs petits chaque premier lundi du mois à 10 heures.

Faire des lectures avec des 0-3 ans se révèle parfois assez sportif ! Il faut jongler avec les découvreurs d'espace qui ont la bougeotte, les démenageurs qui empruntent les livres pour en faire des pyramides, les dévoreurs de pages à qui, il faut expliquer que lire c'est bon mais dévorer les cartonnés peut-être indigeste... Bref, pour ramener de la cohésion dans ce petit groupe social rien de tel qu'une, ou deux, ou trois bonnes chansons, et là tout le monde est d'accord. D'autant plus que la littérature de jeunesse nous offre une kyrielle d'albums de comptines et de chansons.

Vous lisez, j'en suis fort aise et bien chantez maintenant !

Catherine, Emilie et Nicole



Aux éditions Didier Jeunesse, la collection Pirouette nous surprend toujours avec des comptines traditionnelles qui se transforment au fur et à mesure des pages.



La collection "À la queue leu leu" aux éditions Casterman, nous amuse aussi dans ses associations d'idées parfois loufoques.

Du plaisir à être ensemble, à chanter, à raconter et à observer la mine réjouie de ces bébés lecteurs.

BIBLIOTHÈQUE RELAIS :

AGNOS : lundi et jeudi de 16h30 à 18h30

GURMENÇON : lundi et jeudi de 17h00 à 19h00

LASSEUBE : mercredi de 16h00 à 18h00 et dimanche de 10h00 à 12h00

POINTS LECTURES :

ASASP-ARROS et ESQUIÛLE : jours et heures d'ouverture de la Mairie.

Pourquoi un RAM ? Sa mission d'information



Les Relais Assistantes Maternelles existent depuis juin 1989 sur le territoire national. "Ils sont nés d'une volonté de la Caisse Nationale des Allocations Familiales de favoriser la rencontre des assistantes maternelles, des enfants accueillis et des parents [...], d'organiser l'information des parents et des assistantes maternelles, d'inciter les gardiennes non agréées à sortir de la clandestinité, et de promouvoir la formation des assistantes maternelles."

La CNAF régit les missions des RAM en perpétuelle évolution, par le biais de circulaires, la dernière datant de février 2011.

Le département des Pyrénées Atlantiques est pourvu de 23 relais, dont 16 en Béarn et 7 au Pays Basque.

Le gestionnaire des RAM peut être confié à une mairie, une communauté de communes, une association ou une mutualité.

Le RAM du Piémont Oloronais est géré par la Communauté des Communes du Piémont Oloronais. Chaque gestionnaire décline des axes prioritaires en accord avec les circulaires. Chaque RAM a donc un fonctionnement qui lui est propre et adapté au contexte local. L'équipe du RAM ou le coordinateur animateur est mandaté pour mettre en œuvre ces axes.

L'INFORMATION

Information sur les différents modes d'accueil et guichet unique :

- Les RAM sont des lieux d'information sur l'ensemble des modes d'accueil (accueil collectif, services d'accueil familial, assistants maternels, gardes à domicile, accueils de loisirs sans hébergement, lieux d'accueil enfants parents, etc.).
- Ils sont en mesure d'identifier les besoins des parents et de leur proposer une information de façon à ce qu'ils puissent au mieux orienter leur choix au regard de la diversité des modes d'accueil présents localement.
- Certains RAM se voient également confier la mission de proposer un guichet unique en matière de petite enfance sur leur territoire : il s'agit de centraliser toutes les demandes d'accueils (crèche ou assistants maternels) sur un même lieu. À ce titre, ils peuvent recevoir et traiter les demandes de pré-inscriptions en Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants (crèche).

Information sur les accueils spécifiques :

Les RAM sont des lieux ressources pour répondre aux demandes des parents en matière d'accueils spécifiques (horaires atypiques, accueil en urgence, familles fragilisées, accueil d'enfants en situation de handicap). Pour cela, un réseau est établi avec les Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants, les coordonnateurs petite enfance municipaux et associatifs, les services de la Protection Maternelle Infantile, les travailleurs sociaux et organismes spécialisés.

Remise de listes d'assistantes maternelles

- Afin de favoriser la mise en relation de l'offre et de la demande en matière d'accueil familial, les RAM diffusent, aux parents qui le demandent, la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s sur leur territoire. Cette liste est établie à partir des données transmises par le Président du Conseil général, via les services de la Protection Maternelle Infantile (nom, prénom, adresse et numéro de téléphone) : Le Pôle Modes d'Accueil.

Toutefois, il est essentiel que les assistantes maternelles transmettent au RAM les informations concernant leurs modalités d'accueil au fur et à mesure des changements (nombre de places disponibles, horaires, accueils spécifiques...). La fiabilité de la liste transmise aux parents dépend du recueil de ces informations.

- Cette liste est remise aux parents dans le respect du principe de neutralité auquel sont soumis les RAM.

Actualisation du site mon-enfant.fr :

- La Caisse Nationale des Allocations Familiales propose aux parents un outil supplémentaire pour les soutenir dans leur recherche d'un mode d'accueil en mettant à leur disposition un autre support national d'information : le site mon-enfant.fr.
- En fonction du partenariat local et des axes prioritaires définis par leurs gestionnaires, les RAM peuvent se voir confier la mise en ligne des disponibilités des assistant(e)s maternel(le)s souhaitant y figurer. Ce n'est pas encore le cas sur le territoire du piémont Oloronais.

Accompagnement dans la relation employeur / salarié :

- Les RAM délivrent « une information d'ordre général » (selon la circulaire de février 2011) sur les droits et obligations (le respect de la convention collective instituée en janvier 2005, les salaires et indemnités, la mensualisation du salaire...).
- Pour les questions plus spécifiques en matière d'application de la législation du travail et du droit conventionnel applicable, les RAM peuvent orienter les parents vers des instances spécialisées telles que :
 - la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE),
 - le centre Pajemploi,
 - les organismes représentatifs comme la Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPPEM) ou le Syndicat des Particuliers Employeurs (SEP)...

AU SUJET DU MODÈLE DE CONTRAT DE TRAVAIL :

Dans l'objectif d'accompagner la mise en place de la relation employeur/salarié, le Relais Assistantes Maternelles du Piémont Oloronais peut proposer un modèle de contrat au parent lors d'un rendez-vous.

Ce temps a pour but de faciliter la compréhension du cadre réglementaire concernant l'emploi de l'assistante maternelle.

Comme cela est précisé dans le paragraphe précédent, cette information reste générale, l'équipe du relais n'ayant pas la compétence pour valider ou vérifier des calculs.

Les parents qui souhaitent uniquement un modèle de contrat de travail pourront se le procurer auprès d'autres organismes. Par exemple, le site pajemploi.urssaf.fr propose un document disponible en téléchargement : www.pajemploi.urssaf.fr.

Sources :
Circulaire CNAF LC
N° 2011-020.

Article issu d'une col-
laboration entre RAM
du département 64.

L'INFORMATION AUX ASSISTANTES MATERNELLES

Information sur le métier aux futures professionnelles :

Les RAM sont tenus de dispenser des informations de premier niveau aux futures professionnelles sur l'ensemble des métiers de la petite enfance (assistantes maternelles, garde à domicile, auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance...) Des informations de base pourront également être communiquées sur la procédure d'agrément des assistantes maternelles ainsi que sur les conditions d'exercice de la profession.

Accompagnement professionnel (droits et devoirs du salarié) :

Les animateurs peuvent informer les assistantes maternelles sur les différentes modalités d'exercice de leur profession (à leur domicile, en crèche familiale, en micro-crèche ou maison d'assistantes maternelles).

Le RAM peut fournir aux professionnels une information de base sur les évolutions de carrière possibles, avec le recours à la VAE ou sur la formation continue.

La circulaire de la CNAF de 2011 précise que « l'intervention des RAM doit se limiter à un premier niveau d'information sur la formation et orienter les personnes vers les services concernés (Protection Maternelle Infantile, Pôle Emploi...) », « le rôle de formation ne relevant pas de leurs compétences ».

L'INFORMATION AUX GARDES À DOMICILE

Le RAM peut être amené à indiquer aux professionnels les différents modes d'exercice de leur profession mais n'apporte qu'un premier niveau d'information.

Dans le prochain numéro de l'Inforam, nous aborderons la place du RAM dans le temps d'échanges et de rencontres.

Le RAM en images

Atelier du trimestre



Journée nationale des Assistantes Maternelles
Samedi 23 novembre 2013





SERVICE PETITE ENFANCE DU PIÉMONT OLORONNAIS

ram

26, rue Jean Moulin
64400 OLORON SAINTE-MARIE

Tél. 05 59 39 38 39

Fax 05 59 34 30 68

e-mail : petite.enfance@piemont-oloronais.fr

Communauté de Communes
PIÉMONT OLORONNAIS



santé
famille
retraite
services